

de s'exprimer sur le sujet de l'unité canadienne, grâce à un sondage de l'opinion publique. Je ne parlerai pas d'échec, mais jusqu'à présent le Parlement et les assemblées législatives des provinces n'ont pas fourni d'orientation ni de politique nette à ce sujet. Cela étant, nous aurions peut-être avantage à consulter le peuple, qui pourrait alors nous orienter. Je demande donc que le gouvernement songe à consulter les provinces, en vue de chercher à connaître le point de vue des Canadiens sur tous les points que met en cause la très douloureuse question qui nous assaille aujourd'hui: l'unité nationale.

M. John R. Matheson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a maintenant, comme le député le sait, la responsabilité de faire rapport sur les sentiments qu'éprouvent les Canadiens à l'endroit de cette très importante question. Dans le cours de son activité cette Commission aura certainement mené ses enquêtes qu'elle fera figurer dans son rapport qui, espère le premier ministre (M. Pearson), sera peut-être prêt à la fin de novembre.

L'entreprise privée a occasionnellement enquêté sur l'unité nationale. Il y a eu de telles enquêtes dans le passé et il y en aura certainement à l'avenir. Se fondant sur le principe de l'économie politique, on pourrait se de-

mander s'il est sage de diriger les affaires du gouvernement simplement à l'aide d'enquêtes. Il y a ceux qui certainement soutiendraient que ce n'est pas là une manière d'assurer une saine évolution démocratique. De plus, le gouvernement fédéral aurait assurément de la difficulté à s'engager ouvertement dans cette voie sans qu'on l'accuse de partialité, et ainsi de suite.

Les idées du premier ministre et du gouvernement sont tellement nettes que la question de l'unité nationale ne se pose pas. Les partis politiques, les députés et sénateurs et les associations électorales révèlent effectivement les idées du grand public sur la plupart des questions. C'est par le truchement de ces sondages qu'on influence la politique. Mon honorable ami représente ses commettants, tout comme moi, et, collectivement, nous appuyons sans réserve ici le maintien de l'unité de notre pays.

Je dirai, en réponse à la question pertinente de l'honorable député, qu'aussi longtemps que nous restons du même avis à cet égard, comme nous le sommes d'ailleurs à la presque unanimité, cette question ne semble pas être de celles qui devraient être posées à une province, ou à une partie du pays, sous forme de référendum.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 21.)
